

Riviera-Chablais

# Le transport du futur fonce vers Collombey-Muraz

**Technologie**  
EuroTube privilégie le site valaisan pour tester durant six ans son concept de navettes sous vide dans un tunnel de 3 km

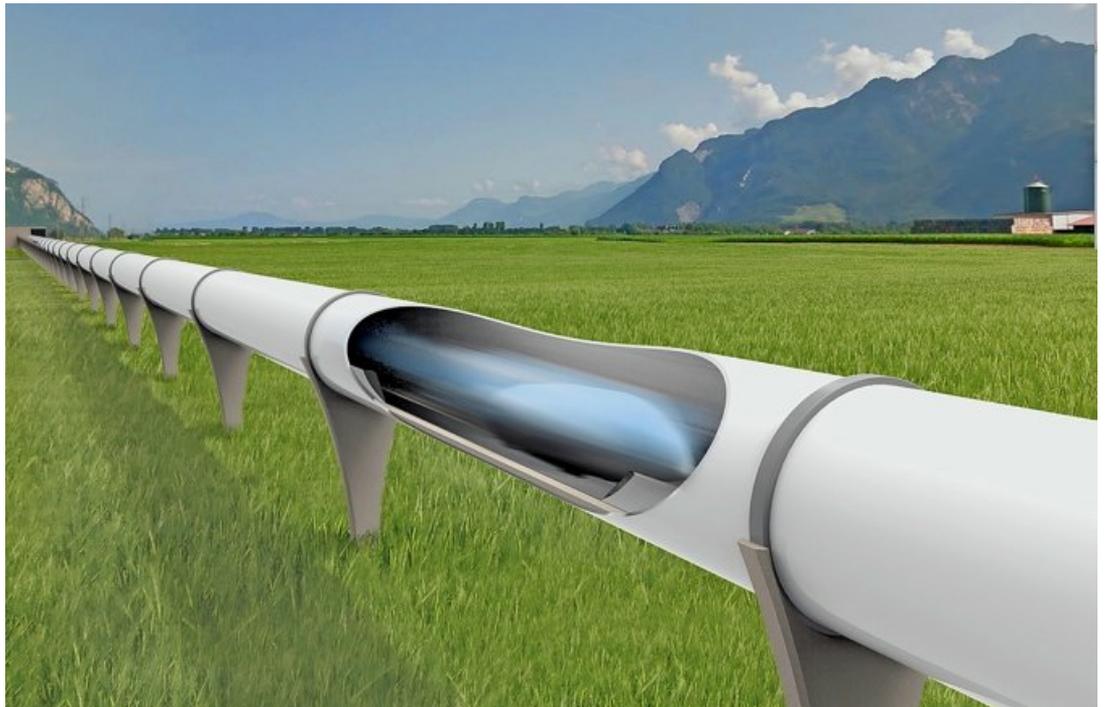
Christophe Boillat

L'information avait fuité dans la presse, elle est officielle depuis lundi soir: EuroTube veut implanter son projet de transport ultrarapide de navettes sous vide prioritairement à Collombey-Muraz. Il s'agira de tests temporaires. «Notre objectif est double: ouvrir un centre de recherche et de développement européen pour tester le transport sous vide in situ, et encourager l'innovation en termes de transport durable», résume Doré de Morsier. Il a présenté le projet aux élus chablaisiens avec Gerard Guell, un de ses coinstigateurs.

EuroTube s'inscrit en droite ligne dans la technologie «Hyperloop» imaginée et développée par Elon Musk, le créateur de la voiture électrique Tesla (notre édition du 7 juin). Une piste d'essai existe en Californie, mais aucune en Europe. Jeunes entreprises à forte croissance et hautes écoles de tout le Vieux-Continent pourraient s'inviter dans le Chablais pour développer leurs idées dans cette technologie futuriste et ultrainnovante. EuroTube a conçu son propre type de capsule et parle de vitesse oscillant entre 800 et 900 km/h.

Si Collombey-Muraz tient la corde pour ce centre de recherche, deux autres sites sont pour l'heure encore dans les tuyaux; un en France, près de Bâle, le second au cœur de l'Allemagne. «Étant une organisation basée à Zurich, nous favorisons le site suisse, qui est aussi le plus avancé sur les études et démarches administratives», complète Doré de Morsier.

Surtout, EuroTube peut s'appuyer sur le soutien inconditionnel de l'Exécutif collombeyroud et du Canton du Valais. «Nous avons été sollicités par les porteurs de ce projet magnifique et de très haute qualité en fin d'année passée.



Cette image de synthèse fournie par EuroTube donne une idée de l'apparence du projet final. DR



C'est un concept exemplaire et nous sommes convaincus que nous devons nous y associer dans le cadre de notre positionnement dans la mobilité innovante. Nous sommes fiers qu'EuroTube ait décidé de poursuivre à Collombey», résume Vincent Pellissier, ingénieur partenariat, confirme le porte-parole, Frédéric Revaz. L'investissement dans le projet fait actuellement l'objet de discussions et n'est pas déterminé.» D'autres entités publiques et privées, notamment des groupes industriels alle-

mands et français, sont approchées pour remplir l'enveloppe de 30 millions.

Information dévoilée lundi: la commune a acquis pour 1 million un terrain de 5000 m<sup>2</sup> nécessaire au projet. Trois autres parcelles seront mises à disposition sur le parcours pour le tube en surface. Placé à un demi-mètre de hauteur, il suivra un tronçon de 3 km le long des voies de chemin de fer, entre la zone industrielle de Charbonnière-L'Enclos (départ) et la gare de Vionnaz (terminus). Trois hangars seront construits, dont un pour la recherche et le développement. «Nous allons aussi aider à simplifier les démarches administratives pour ce projet révolutionnaire, énorme en termes d'image pour notre commune et qui la po-

sitionnera à la pointe d'une technologie du futur», déclare Yannick Buttet, président de Collombey-Muraz.

**Début des travaux en 2019**

Six ans de test sont envisagés. Avant ça, trois ans pour la construction des sites (qui seront rendus à la nature au terme des essais), du tube de 2 m de diamètre et des hangars sont prévus. Dix emplois seront créés et la halle réservée à la recherche sera conservée. À noter qu'une partie du chemin des Tourbières sera fermée à toute circulation durant les neuf ans.

Le concept EuroTube se veut écologique, avec un impact minime sur la nature, surtout en termes de nuisances sonores: pas de frottement, pas de bruit, assure la société. Le WWF et Pro Natura se sont vu présenter le dossier.

Un obstacle pourrait toutefois freiner EuroTube: la décision du Conseil général. Les élus devront en effet accepter à l'automne un changement de zone de trois parcelles pour viabiliser le projet. Viendra ensuite le temps des enquêtes publiques, une pour la légalisation des terrains, l'autre pour la construction. «Nous souhaitons poser les fondations des 300 éléments tubulaires en béton d'environ 10 m chacun à partir de 2019», indique encore Gerard Guell.